



# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :  
Ordonnance sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses  
(OChim 2015) RS 813.11

**BOSTIK BLOCK B525 TERRA - Part B**  
Remplace la version : 21-juil.-2023

**Date de révision** 21-juil.-2023  
**Numéro de révision** 1

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** BOSTIK BLOCK B525 TERRA - Part B  
**Substance pure/mélange** Mélange

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Revêtements.  
**Utilisations déconseillées** Aucun(e) connu(e).

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>Nom de la société</b>	<b>Importateur</b>	<b>Fabriqué(s) pour</b>
Bostik GmbH - Niederlassung MEM Am Emsdeich 52 D-26789 Leer Germany Tel: +49 (0) 491-92-58 0-0 Fax: +49 (0) 491-92-58 0-60	GYSO AG Steinackerstrasse 34 CH-8302 Kloten SUISSE Tel.: +41 (0) 43 255 55 55	

**Adresse e-mail** SDS.box-EU@bostik.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Allemagne** Berlin Poison Information Centre ("Giftnotruf", Germany): +49 (0) 30 / 30 68 67 00 - in German and English language +49 (0) 491 92 58 0-0 (Producer)  
**Suisse** Centre suisse d'information toxicologique: composer rapide 145 ou +41 (0) 44 251 51 51

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Catégorie 1 - (H318)
---	----------------------

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Ciment portland



**Mention d'avertissement**

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK BLOCK B525 TERRA - Part B  
Remplace la version : 21-juil.-2023

Date de révision 21-juil.-2023  
Numéro de révision 1

Danger

## Mentions de danger

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

## Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

## Informations supplémentaires

Produit de ciment dans lequel la teneur en chrome VI a été réduite à moins de 0,0002 % par un agent réducteur (par rapport à la masse sèche totale). Ce produit fait partie d'un kit. Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit.

## 2.3. Autres dangers

Lorsque le ciment réagit avec l'eau, une solution alcaline forte est produite. Un contact prolongé avec du ciment mouillé ou du béton humide peut causer des brûlures graves parce qu'ils développent sans douleur ressenties par exemple quand on est à genoux dans le ciment humide, même lorsque vous portez des pantalons. L'inhalation fréquente de grandes quantités de poussière de ciment sur une longue période de temps augmente le risque de développer une maladie du poumon. Provoque une légère irritation cutanée.

## PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

## Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Sans objet

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE).	Numéro CAS.	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)	Numéro d'enregistrement REACH
Ciment portland 5 - <10 %	266-043-4	65997-15-1	STOT SE 3 (H335) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318)	-	-	-	[5]

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

NOTE [4] - Cette substance est exemptée d'enregistrement selon les dispositions de l'article 2(7)(a) et de l'annexe IV de REACH

## Estimation de la toxicité aiguë

Aucune information disponible

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK BLOCK B525 TERRA - Part B  
Remplace la version : 21-juil.-2023

Date de révision 21-juil.-2023  
Numéro de révision 1

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE)	Numéro CAS	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/br ouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Ciment portland	266-043-4	65997-15-1	-	-	-	-	-

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1\%$  (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un ophtalmologue.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer immédiatement au savon et à grande eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Boire 1 ou 2 verres d'eau. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
<b>Protection individuelle du personnel de premiers secours</b>	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Symptômes</b>	Provoque de graves lésions des yeux. L'inhalation de poussières à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire. Irritant pour la peau.
------------------	--

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Note au médecin</b>	Aucune information disponible.
------------------------	--------------------------------

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
---------------------------------------	---

**Moyens d'extinction inappropriés** Aucune information disponible.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers spécifiques dus au produit** Le produit lui-même ne brûle pas.  
**chimique**

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK BLOCK B525 TERRA - Part B  
Remplace la version : 21-juil.-2023

Date de révision 21-juil.-2023  
Numéro de révision 1

## 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Éviter toute génération de poussières. Ne pas respirer les poussières. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

**Autres informations** Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

**Pour les secouristes** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion et garder la poudre au sec. Prévenir la formation de nuages de poussières.

**Méthodes de nettoyage** Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

**Prévention des dangers secondaires** Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres rubriques** Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter toute génération de poussières. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ce produit fait partie d'un kit. Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit.

**Remarques générales en matière d'hygiène** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de conservation** Protéger de l'humidité. Conserver l'emballage sec et bien fermé pour prévenir toute contamination et absorption d'humidité. Après absorption d'humidité ou excéder la durée de stockage, l'agent réducteur pour le chromate perdra son efficacité et la sensibilisation par contact avec la peau peut se produire.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) particulière(s)**

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK BLOCK B525 TERRA - Part B  
Remplace la version : 21-juil.-2023

Date de révision 21-juil.-2023  
Numéro de révision 1

Revêtements.

**Mesures de gestion des risques (RMM)** Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

**Autres informations** Respecter la fiche de données techniques.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Suisse
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	MAK: 0.15 mg/m <sup>3</sup>
Ciment portland 65997-15-1	-	MAK: 5 mg/m <sup>3</sup>
Poussières RR-12364-8	-	MAK: 10 mg/m <sup>3</sup>

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Aucune information disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques** Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

#### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection. Écran de protection faciale. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.

**Protection des mains** Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374. Utilisation recommandée : Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Épaisseur des gants > 0.7mm. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min.

**Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire** Éviter toute génération de poussières. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Dispositif de filtration des particules (DIN EN 143).

**Type de filtre recommandé :** Filtre à particules hautes efficacité. Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type P2/P3 ou plus efficace.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** Solide  
**Aspect** Poudre  
**Couleur** Gris  
**Odeur** Inodore.  
**Seuil olfactif** Sans objet

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK BLOCK B525 TERRA - Part B  
Remplace la version : 21-juil.-2023

Date de révision 21-juil.-2023  
Numéro de révision 1

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point de fusion / point de congélation	Sans objet .	
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Sans objet .	
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	Sans objet .	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		
pH	Aucune donnée disponible	
pH (en solution aqueuse)	> 11	solution (50 %)
Viscosité cinématique	Sans objet .	
Viscosité dynamique	.	
Hydrosolubilité	Réagit avec l'eau. Les produits base ciment qui réagissent et se solidifient au contact de l'eau	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	1.5	
Densité apparente	ca. 1.5 g/cm <sup>3</sup>	
Densité	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Caractéristiques des particules		
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	
<b>9.2. Autres informations</b>		
Teneur en matière sèche (%)	100	
Point de ramollissement	Non pertinent	
Teneur en COV		Aucune donnée disponible

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique  
Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité  
Aucune information disponible Sans objet .

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

**Réactivité** Le produit durcit avec l'humidité.

### **10.2. Stabilité chimique**

**Stabilité** Stable dans les conditions de stockage recommandées.

### **Données d'explosion**

**Sensibilité aux impacts mécaniques** Aucun(e).

**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun(e).

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK BLOCK B525 TERRA - Part B  
Remplace la version : 21-juil.-2023

Date de révision 21-juil.-2023  
Numéro de révision 1

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

## 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Le produit durcit avec l'humidité. Protéger de l'humidité.

## 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Informations sur les voies d'exposition probables

##### Informations sur le produit

**Inhalation** L'inhalation de poussières à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire.

**Contact oculaire** Provoque de graves lésions des yeux.

**Contact avec la peau** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Ingestion** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Risque de cécité.

#### Toxicité aiguë

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

#### Mesures numériques de toxicité

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Ciment portland	-	>2000 Kg/mg (Lapin)	>5 g/m <sup>3</sup> (Rattus)

#### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion/irritation cutanée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque de graves lésions des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK BLOCK B525 TERRA - Part B  
Remplace la version : 21-juil.-2023

Date de révision 21-juil.-2023  
Numéro de révision 1

---

<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénicité</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>STOT - exposition unique</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>STOT - exposition répétée</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Danger par aspiration</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2. Informations sur d'autres dangers

### 11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

**Propriétés perturbatrices endocriniennes** Aucune information disponible.

### 11.2.2. Autres informations

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### 12.1. Toxicité

**Écotoxicité**

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Aucune information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation** Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Évaluation PBT et vPvB** Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

### 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

**Propriétés perturbatrices** Aucune information disponible.

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK BLOCK B525 TERRA - Part B  
Remplace la version : 21-juil.-2023

Date de révision 21-juil.-2023  
Numéro de révision 1

endocriniennes

## 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Déchets de résidus/produits inutilisés</b>	Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.
<b>Emballages contaminés</b>	Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.
<b>Catalogue européen des déchets</b>	17 09 04 déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés aux rubriques 17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03 Le produit polymérisé peut être traité comme déchet de construction. Dans la gestion de grandes quantités, consulter les autorités locales et la société d'élimination de déchets locale 10 13 14 déchets et boues de béton
<b>Autres informations</b>	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### Transport terrestre (ADR/RID)

<b>14.1 Numéro UN ou numéro d'identification</b>	Non réglementé
<b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Sans objet
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	
Dispositions spéciales	Aucun(e)

### IMDG

<b>14.1 Numéro UN ou numéro d'identification</b>	Non réglementé
<b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Polluant marin</b>	NP
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
<b>14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI</b>	
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Sans objet

### Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

<b>14.1 Numéro UN ou numéro d'identification</b>	Non réglementé
--	----------------

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK BLOCK B525 TERRA - Part B  
Remplace la version : 21-juil.-2023

Date de révision 21-juil.-2023  
Numéro de révision 1

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)

## Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

#### Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

##### **SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :**

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

##### **EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation**

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	Numéro CAS	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII
Ciment portland	65997-15-1	47.

**47** Si le produit est fourni avec un agent réducteur, le packaging doit indiquer les conditions de stockage et la période de stockage maximale afin de garantir une activité suffisante de l'agent réducteur pour un maintien du taux de chrome VI en solution inférieur à 2mg/kg

##### **Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

##### **Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

Sans objet

##### **Polluants organiques persistants**

Sans objet

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK BLOCK B525 TERRA - Part B  
Remplace la version : 21-juil.-2023

Date de révision 21-juil.-2023  
Numéro de révision 1

## Réglementations nationales

Swiss VOC (%) <3

Ordinance on Industrial Safety and Health - Germany - BetrSichV  
No flammable liquids in accordance with BetrSichV

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)

TRGS - 510 Storage Class Storage Class 13 : Non-combustible solids

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H315 - Provoque une irritation cutanée  
H318 - Provoque de graves lésions des yeux  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :  
PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)  
vPvB: Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)  
STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée  
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique  
EWC: Catalogue européen des déchets  
LOW: List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)  
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route  
IATA: International Air Transport Association  
OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air  
IMDG: International Maritime Dangerous Goods  
RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

#### Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
AGW	Valeur limite d'exposition professionnelle	BGW	Valeur limite biologique
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

Méthode de classification	Méthode utilisée
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK BLOCK B525 TERRA - Part B  
Remplace la version : 21-juil.-2023

Date de révision 21-juil.-2023  
Numéro de révision 1

Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

## Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)  
Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_CER)  
Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_API)  
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)  
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)  
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)  
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)  
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité  
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV  
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

**Préparée par** Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

**Date de révision** 21-juil.-2023

**Remarque sur la révision** Sections de la FDS mises à jour

**Conseil en matière de formation** Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des opérateurs est requise par la loi

**Informations supplémentaires** Aucune information disponible

## Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n°1272/2008 et règlement (CE) n°1907/2006 modifiés par le règlement (UE) n°2020/878

## Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**